

C H A P I T R E 1 : DESCRIPTION DU CONTEXTE

1. L'EDUCATION EN AFRIQUE SUB SAHARIENNE A LA FIN DU 20^e SIECLE
2. LES DEPENSES D'EDUCATION

Les dysfonctionnements constatés au niveau des systèmes éducatifs de par le monde ont conduit à la déclaration de la crise mondiale de l'éducation dès la fin des années 1960.

Affectant surtout les pays en voie de développement, les effets de ce fléau se font particulièrement ressentir dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Devant cette situation, la conférence mondiale de Jomtien (1990) a décidé de faire de l'éducation pour tous d'ici à l'an 2000 la priorité de l'agenda mondial pour le développement.

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DU CONTEXTE

1. L'EDUCATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE A LA FIN DU 20^e SIECLE

Déjà à la fin des années 1960, Coombs (1968) annonçait la crise mondiale de l'éducation. Tout porte à croire que cette crise qui se profilait à l'horizon des années 1960 finissantes, n'a cessé de se préciser jusqu'à nos jours (Coombs, 1989) à travers le monde et particulièrement dans les pays en voie de développement d'Afrique.

Dans ces régions où les effectifs scolaires connaissent une croissance sans équivalent dans le monde (Orivel, 1994), "la récession économique qui a commencé à la fin des années 1970 et qui s'est poursuivie au cours des années 1980 a eu des répercussions importantes et graves sur l'éducation et le développement des ressources humaines" (Hallak, 1990, p. 45).

Un nombre important de problèmes se manifestent dans les systèmes éducatifs de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sous l'effet de différents facteurs aussi bien externes⁶ qu'internes dont la conjugaison affecte la qualité de l'enseignement.

D'après le Rapport sur l'état de l'éducation en Afrique, (Unesco,1995), la décennie 90 est le théâtre d'importants changements qui ont souvent contribué à la restructuration de nombre de situations économiques et sociales de par le monde.

L'effondrement du bloc soviétique a mis fin au monde bipolaire et à la guerre froide ; désormais c'est le règne du libéralisme triomphant où seules les lois du marché sont les régulatrices des échanges de biens et services dans une dynamique de globalisation de l'économie. De plus, la chute du mur de Berlin a marqué l'émergence d'une ère nouvelle pour la démocratie et les droits de l'homme.

Par ailleurs, selon l'Unesco (2001), l'épidémie du SIDA en Afrique subsaharienne, de même que l'augmentation notable des tensions, conflits et guerres tant à l'intérieur de pays qu'entre nations et peuples, sont particulièrement préoccupantes et constituent des défis considérables ; elles font peser une réelle menace sur la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous, et au-delà sur le développement en général.

Face à ces événements, la situation de l'Afrique suscite à la fois inquiétude et optimisme : Inquiétude, car plus de quatre décennies après leur avènement à l'indépendance, les pays africains baignent toujours dans la crise.

Sous l'effet d'une mauvaise pluviométrie voire d'une longue sécheresse,⁷ la pauvreté s'installe de plus en plus en Afrique ; elle est d'autant plus accentuée que la réduction significative de la production agricole a entraîné la baisse des recettes d'exportation ; il

⁶Source : UNESCO, 1997

Crise économique des pays industrialisés de 1970

Chocs pétroliers des années 1973/74 et 1979/80

Effondrement des prix des matières premières sur les marchés internationaux

⁷ Source : op. cit.

Au Sahel en 1973/74 et 1983/84

En Afrique de l'Est en 1980

En Afrique australe au début des années 90

s'ensuit la baisse du taux de croissance économique, la montée du chômage et de l'inflation, la baisse de l'investissement (Unesco,1997) ; la combinaison de ces différents éléments s'est traduite par le lourd fardeau de la dette extérieure qui pèse de plus en plus sur des économies déjà fragilisées par plus de dix ans de politiques d'ajustement structurel qui ne donnent pas les résultats escomptés.

Optimisme, car le pluralisme politique et syndical gagne du terrain ; il s'ensuit alors une plus grande liberté d'expression ; celle-ci va contribuer à la vulgarisation puis à l'universalisation de l'information qui va mettre en place de nouvelles bases de participation au développement fondées sur la liberté humaine.

Dans cette situation ambivalente, l'Afrique est confrontée à un environnement plutôt difficile, du fait de facteurs tant internes qu'externes.

En ce qui concerne les facteurs internes, en plus des phénomènes climatiques et géographiques, le développement du continent africain est confronté à une série de faits structurels parmi lesquels nous pouvons citer principalement :

- le manque de diversification des produits d'exportation,
- la démographie galopante avec son cortège d'effectifs scolaires pléthoriques, son nombre de plus en plus important d'enfants non scolarisés et d'adultes analphabètes,
- le lourd fardeau de la dette ⁸
- l'épidémie de sida et ses conséquences néfastes,
- l'instabilité politique et la permanence de conflits internes dans certains pays.

Quant aux facteurs externes, leur effet se fait beaucoup ressentir sur la conjoncture économique du continent africain ; parmi eux nous pouvons citer successivement :

- l'environnement économique et politique mondial,
- la volatilité du cours des matières premières sur le marché international,
- la baisse de transferts de capitaux en Afrique : « Depuis la décennie 80 , l'Afrique connaît une baisse des transferts nets de ressources au titre du financement public du développement, le montant de celui-ci étant passé de 27 à 25 milliards entre 1990 et 1992 ».⁹

Il apparaît alors que l'approche du troisième millénaire s'annonce difficile pour le continent noir à cause des défis auxquels il doit faire face et Belloncle (1984) affirme avec raison que l'école africaine est aujourd'hui dans une véritable impasse.

Devant la menace de la stagnation et du déclin au niveau des pays en développement en général, et dans l'Afrique subsaharienne en particulier, la nécessité de la recherche de stratégies de sortie de crise se fait de plus en plus sentir.

De ce fait, dès 1990, le mouvement Education pour tous est lancé lors de la Conférence Mondiale sur l'Education qui s'est tenue à Jomtien (Thaïlande). Les délégués de la plupart des pays du monde alors présents à cette rencontre importante ont alors eu à définir les

⁸ Le remboursement annuel de plus de dix milliards de dollars est une charge écrasante puisqu'il est quatre fois supérieur à ce que l'Afrique consacre à ses services de santé et beaucoup plus élevé que l'ensemble des dépenses afférentes à la santé et à l'éducation des enfants.(Unesco, 1995, p.1)

⁹ Ainsi l'Afrique subsaharienne a-t-elle connu des transferts nets vers l'extérieur(entrée de capitaux moins amortissement de la dette) de l'ordre de 0,7 milliards en 1988, 3,5 milliards en 1992 et 2,1 milliards (estimés) en 1993 (Banque Mondiale 1994c in Unesco, 1995, p. 2).

priorités mondiales en matière d'éducation et d'alphabétisation pour les années qui devaient suivre.

En outre, les principaux objectifs établis avaient trait à l'accès universel à l'enseignement primaire pour tous les enfants, l'amélioration de la participation aux programmes d'éveil de la petite enfance et la réduction de l'analphabétisme des adultes ; leur préoccupation principale était que toute personne - enfant, jeune ou adulte - « bénéficie d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux » (Unesco, 2001).

Au seuil du nouveau siècle, des équipes nationales secondées par des membres de diverses organisations des Nations Unies, de la Banque mondiale, d'organismes donateurs...font le bilan du programme « Education pour tous » ; ainsi le Forum mondial sur l'éducation s'est réuni à Dakar (Sénégal) en Avril 2000. Son objectif était d'examiner d'une part les progrès accomplis en matière d'éducation de base dans les années 90, d'autre part de redynamiser l'engagement en faveur de l'éducation pour tous : c'est alors l'adoption du Cadre d'action de Dakar par lequel les participants au Forum s'engagent à réaliser les objectifs d'une éducation de base de qualité pour tous au plus tard en l'an 2015.

Par ailleurs, les évaluations du Forum de Dakar ont fait apparaître un bilan plutôt mitigé.

Les objectifs initialement fixés à Jomtien ne sont finalement atteints qu'en partie et présentent des limites. Nous allons voir :

d'abord la demande d'éducation : elle a beaucoup augmenté au cours de la décennie ; selon le document statistique du forum mondial sur l'éducation, au niveau mondial, pour l'année 2000 il y a eu 60 millions d'enfants de plus en âge d'être scolarisés que par rapport à l'année 1990, dont 30 millions se situaient en Asie et 24 millions en Afrique subsaharienne ; d'ailleurs c'est en Afrique subsaharienne qu'on note l'augmentation la plus forte entre 1990 et 1998 avec 4 millions (ou 40 %) de nouveaux entrants en plus.

Tableau 1.1 : Nombre de nouveaux entrants en 1^{ère} année par région, 1990 et 1998 (en millions)

Source : (Education pour tous bilan à l'an 2000h Forum Mondial sur l'éducation Document statistique, UNESCO, 2000)

Région	1990		1998		Variation 1990-98 (%)
	Total (en million)	% filles	Total (en million)	% filles	
Monde	124	46	134	46	8
Régions plus développées	11	49	11	49	0
Régions moins développées	106	46	117	46	11
Pays en transition	7	48	6	48	-13
Afrique subsaharienne	11	46	15	46	40
Amérique latine/Caraïbes	13	49	14	49	10
Asie centrale	2	48	2	48	0
Asie de l'Est/Pacifique	39	47	41	47	4
Asie du Sud et de l'Ouest	38	44	41	44	8
Etats arabes/Afrique du Nord	6	45	6	45	13
Europe centrale et de l'Est	7	48	6	48	-14

Néanmoins, cette situation découlant de l'accroissement démographique constitue de toute évidence un frein pour l'offre d'un enseignement primaire de qualité ; elle met à l'épreuve la capacité des pays à financer l'éducation et à fournir l'infrastructure éducative nécessaire ; de ce fait, cette hausse considérable du nombre d'enfants qui viennent grossir les rangs des écoles rend beaucoup plus difficile la réalisation d'un enseignement de qualité.

Ensuite en ce qui concerne l'accès universel à l'enseignement primaire pour tous les enfants, les effectifs scolaires du primaire sont passés de presque 600 millions à plus de 681 millions au cours de la décennie, et le taux net de scolarisation¹⁰ a connu une légère hausse, passant de 80 % à 84 % (Unesco, 2000).

Toutefois, dans l'élan d'universalisation de l'enseignement primaire, la qualité a souvent été reléguée au second plan ; En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, moins de trois élèves sur quatre atteignent la cinquième année d'étude (Unesco, 2002).

Selon « l'Education pour tous bilan à l'an 2000 », au niveau des régions les moins développées, seules l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Asie de l'Est semblent être sur le point d'atteindre l'objectif de l'accès universel à l'enseignement primaire ; bien que leurs taux nets de scolarisation soient encore en dessous de 100 %, leurs taux bruts¹¹ de scolarisation étaient de 100 % et plus durant la décennie ; la situation est très différente en Afrique subsaharienne, où le taux net de scolarisation s'élève à 60 % et où vivaient en 1998, 42 millions d'enfants non scolarisés (parmi les 113 millions compris au niveau mondial).

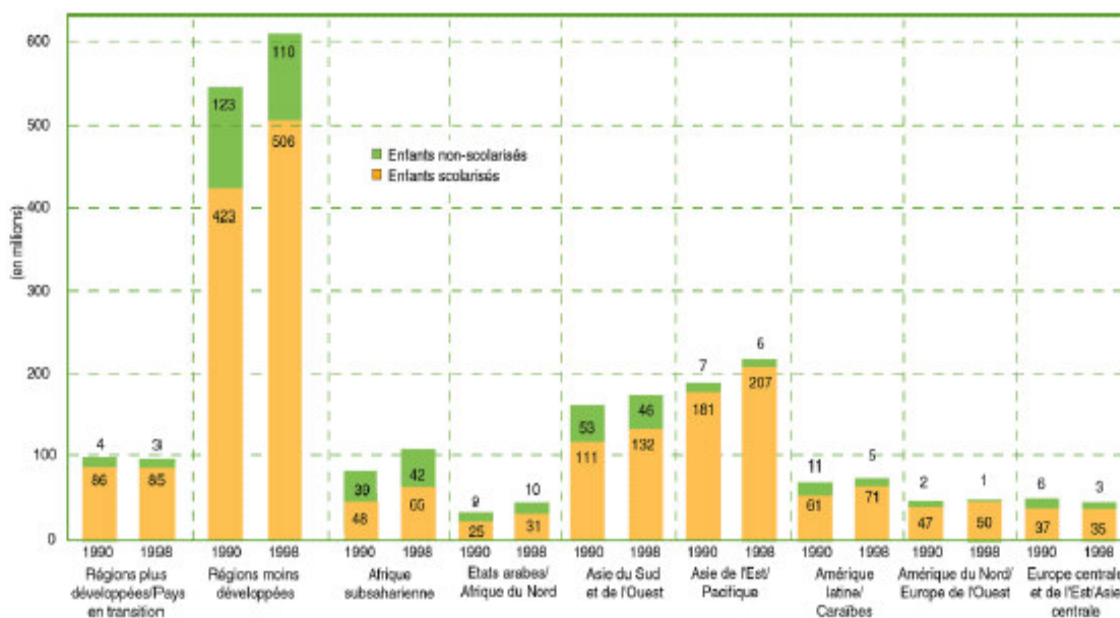


Figure 1.1 : Nombre d'enfants scolarisés et non scolarisés par région, 1990 et 1998
 Source : (Education pour tous bilan à l'an 2000 Forum Mondial sur l'éducation ,
 Document statistique, UNESCO 2000)

Au niveau de l'accès à la scolarisation, des disparités existent tant entre les régions compte tenu de leur niveau de développement, qu'entre les membres de la population compte tenu de leur sexe ; ainsi en 1998, l'ensemble des régions les moins développées concentrait 110 millions des 113 millions d'enfants non scolarisés dans le monde ; de même, malgré un léger rétrécissement de l'écart entre la scolarisation des filles et des garçons ces derniers sont toujours plus nombreux à être scolarisés dans presque toutes les régions du monde. Les filles représentent encore 67 millions des enfants non scolarisés, soit environ 60 % du total

¹⁰ Le taux net de scolarisation au primaire est le nombre total d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire ayant l'âge officiel de fréquenter l'école primaire exprimé en pourcentage de la population ayant officiellement l'âge d'entrer à l'école primaire pour une année scolaire donnée (Unesco, 1995).

¹¹ Le taux brut de scolarisation au primaire est le rapport entre les effectifs totaux du primaire, quel que soit l'âge des élèves, et la population du groupe d'âge officiellement scolarisable dans l'enseignement du premier degré (Unesco, 1995).

même si l'éducation des filles constitue l'instrument par excellence tant dans une perspective de régulation des naissances que d'amélioration des indices sanitaires des populations (Summers (1991) cité dans Mingat et Suchaut (2000).

Concernant la couverture scolaire au niveau des pays africains, la situation prévalant dans les pays anglophones s'avère relativement proche de celle observée dans les pays non africains de même niveau de développement économique et est sensiblement meilleure que celle des pays francophones. En effet, selon Mingat et Suchaut (2000), les pays africains francophones sont caractérisés par la faiblesse de leur couverture scolaire dès la première année d'études 63 % contre 90 % pour tous les autres groupes de pays ; de plus à l'intérieur de la zone francophone, cette faiblesse de la couverture scolaire est plus accentuée dans les pays du Sahel (41 %) ; elle est de 65 % pour les pays de la Côte, et de 80 % pour les pays d'Afrique du Centre et de l'Est.

Quant au développement des programmes d'éveil de la petite enfance, il a connu des progrès très peu importants, le nombre d'enfants concernés par ce niveau d'enseignement étant passé de 99 millions en 1990 à 104 millions en 1998, soit une augmentation de seulement 5 %.

Le nombre d'enfants inscrits dans ces programmes n'a pas évolué dans les régions les plus développées (22millions en 1990 et 23 millions en 1998) en raison du niveau déjà élevé des effectifs (taux brut de scolarisation de 74 % en 1998 contre 71 % en 1990). Par contre c'est dans les régions les moins développées que les programmes d'éveil de la petite enfance ont enregistré une augmentation sensible, le nombre d'enfants inscrits passant de 56 millions en 1990 à 71 millions en 1998. Cette hausse découle d'une part du fait d'un niveau initial faible avec un taux de scolarisation de seulement 24 % en 1990 qui est passé à 32 % en 1998, et d'autre part de l'accroissement démographique du groupe d'âge du préprimaire qui demeure élevé.

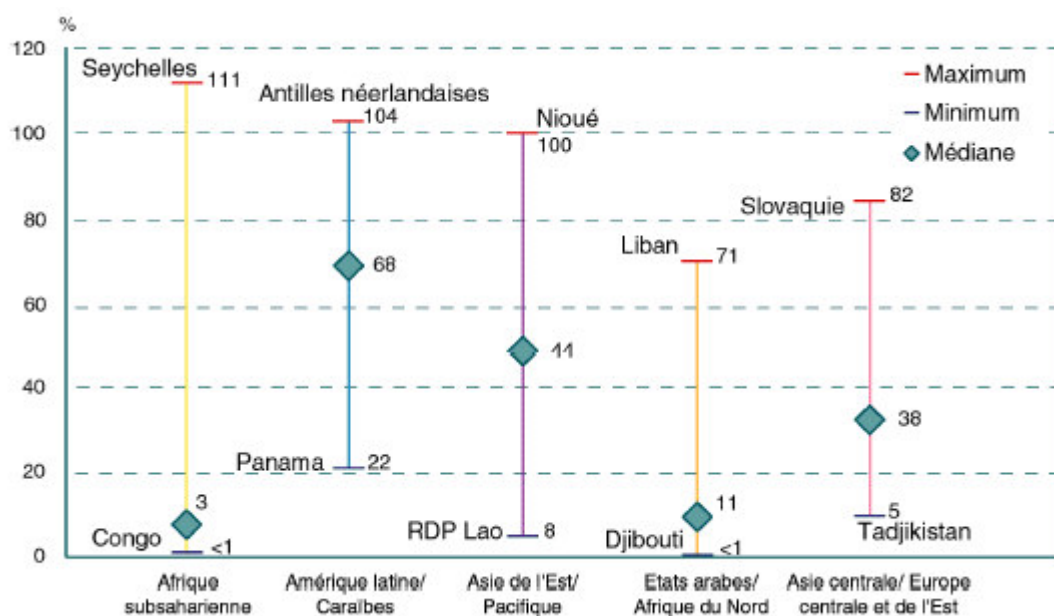


Figure 1.2 : Taux brut d'inscription dans les programmes d'éveil de la petite enfance, 1998 (valeur médiane et variation à l'intérieur des régions)

Source : Education pour tous bilan à l'an 2000 Forum Mondial sur l'éducation Document statistique, UNESCO 2000

Au fil du temps et sous l'effet des facteurs susmentionnés, l'éducation en Afrique a subi les vicissitudes de la crise économique et sociale. A titre indicatif, nous allons nous inspirer de l'étude comparative de Mingat et Suchaut (2000) sur les systèmes éducatifs africains pour analyser les évolutions constatées dans les taux bruts de scolarisation de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, aux trois grands niveaux d'études, entre 1970 et 1993.

Tableau 1.2 : Evolution dans les taux bruts de scolarisation entre 1970 et 1993
Source : Les systèmes éducatifs africains, Mingat et Suchaut (2000)

Pays et groupes de pays	Primaire			Secondaire			Supérieur		
	1970	1980	1993	1970	1980	1993	1970	1980	1993
Afrique francophone	54,1	63	63,5	9,1	14,2	14,3	1	1,7	1,9
Sahel	26,6	35,4	42	4,8	7,6	9,6	0,6	1,1	1,3
Burkina Faso	15	29	38	2	5	8	0,2	0,6	0,7
Mali	24	23	25	7	7	7	0,6	1	0,8
Niger	19	26	29	2	5	7	0,1	0,7	1
Sénégal	40	56	59	10	14	17	2	2,4	3,4
Tchad	35	43	59	3	7	9	0,2	0,8	0,8
Côte	60,5	67,5	69,8	13,8	18	17,8	1,7	2,4	2,4
Bénin	50	68	66	9	18	12	0,8	2,7	2,8
Côte-d'Ivoire	64	75	69	13	20	24	1,3	2,5	3,1
Guinée	30	34	42	14	13	12	3,4	2,1	1,1
Togo	98	93	102	19	21	23	1,2	2,1	2,7
Centre/Est	72,7	83	77,3	9,7	17,2	15,8	0,8	1,7	2
Burundi	21	52	69	2	4	7	0,3	0,6	0,8
Cameroun	94	102	101	13	23	28	1,4	2,3	3,4
Madagascar	97	117	76	14	31	15	1,3	4,2	3,5
Rép. Centrafricaine	73	76	71	8	16	12	0,4	1,2	1,7
Rwanda	55	64	77	4	6	10	0,3	0,4	0,6
Zaïre	96	87	70	17	23	23	1,3	1,5	1,9
Afrique anglophone	69,6	86	84,3	13,1	23,9	26,5	0,9	1,7	3,5
Côte	55	73	72,3	18,3	28,7	26,7	0,9	2,2	2,3
Ghana	72	76	76	36	40	36	1,1	1,5	1,4
Nigéria	55	82	90	7	29	27	0,8	3,3	4
Sierra Léone	38	61	51	12	17	17	0,7	1,8	1,4
Centre/Est	75,9	91,6	89,4	10,9	21,9	26,4	1	1,4	4
Afrique du Sud	87	101	111	30	54	71	0,8	1,3	15,9
Kenya	104	99	92	13	21	27	0,5	0,6	1,6
Malawi	56	60	68	3	4	4	0,6	0,8	0,9
Ouganda	44	70	70	4	11	11	0,2	0,3	1,2
Tanzanie	53	75	70	3	3	5	2,1	1,5	0,2
Zambie	97	100	96	15	18	20	1,6	3,9	2,1
Zimbabwe	90	136	119	8	42	47	0,3	1	6,1
Autres pays		60,3	58	5,5	10	10	0,3	0,8	0,7
Angola	55	107	91	10	14	12	0,2	0,7	0,8
Ethiopie	20	36	23	5	12	11	0,1	0,1	0,8
Mozambique	102	87	60	3	7	7	0,6	2,3	0,4
Somalie	43	11		4	7				

Globalement, les taux bruts de scolarisation ont progressé entre 1970 et 1993 dans les pays d'Afrique subsaharienne :

- **dans les pays francophones**, le taux brut de scolarisation est passé de :
 - 54 à 63 % dans le primaire,
 - 9 à 14 % dans le secondaire,
 - 1 à 2 % dans le supérieur ;

- **dans les pays anglophones**, pendant la même période, il est passé de :
 - 69,6 à 84 % au primaire,
 - 13,1 à 26,5 % dans le secondaire,
 - 1 à 3,5 % dans le supérieur.

Comme le montrent les données du tableau ci dessus, nous constatons qu'il y a une expansion beaucoup plus vive, et ce aux trois¹² principaux niveaux du système éducatif, dans les pays anglophones par rapport à leurs homologues francophones.

D'après le Rapport mondial sur l'éducation (Unesco,1995), le taux brut de scolarisation est défini comme le rapport entre les effectifs totaux scolarisés d'un niveau d'enseignement donné, quels que soient l'âge des élèves et la population du groupe d'âge scolarisable dans ledit niveau ; il traduit au sein d'un système donné, jusqu'à quels niveaux sont atteints les objectifs de promotion de l'accès et de l'accroissement de la scolarisation.

Ce faisant, au plan continental, la conférence MINEDAF VI tenue à Dakar en 1991 a permis de classer les pays africains en quatre groupes en fonction de leurs taux bruts de scolarisation ; elle (la conférence MINEDAF VI) a en outre évalué et amendé les recommandations issues de la Conférence Mondiale sur l'Education pour Tous. On distingue alors :

1. Les pays à scolarisation très basse ;
2. Les pays à basse scolarisation ;
3. Les pays à scolarisation moyenne ;
4. Les pays à forte scolarisation.

1. Les pays à scolarisation très basse¹³

Tableau 1.3 : Taux de scolarisation et proportion de filles dans les pays à scolarisation très basse
Source : Rapport sur l'Etat de l'éducation en Afrique, Unesco,1995, p.16

	Taux brut de scolarisation ¹⁴				Proportion de filles			
	1980	1988	1992	2000	1980	1988	1992	2000
Burkina Faso	18	34	37	37	37	38	39	39
Djibouti	35	46	41	45	41	42	43	42
Ethiopie	35	39	22	25	35	39	41	42
Guinée	36	34	42	37	33	31	32	31
Mali	27	23	25	24	36	37	37	36
Niger	25	27	29	29	35	36	36	36
Tchad	43	51	65	57	28	30	32	30

¹² Niveaux : Primaire, secondaire, supérieur

¹³ Sont compris dans ce groupe : Libéria, Somalie (Toutefois pas de données sur ces deux pays)

¹⁴ On ne dispose pas de données récentes sur les taux nets de scolarisation, mais des données sur le taux brut de scolarisation peuvent utilement faire l'affaire (Unesco, 1995)

Ces pays, (neuf au total si l'on ajoute à ceux du tableau ci-dessus le Libéria et la Somalie dont les données ne sont pas disponibles), avaient moins de 40 % de taux net de scolarisation en 1988 ; malgré une tendance à la baisse enregistrée au niveau des taux bruts de scolarisation en Afrique entre 1980 et 1988 (TBS primaire = 73 % en 1988 par rapport à 79 % en 1980), la plupart de ces pays ont augmenté leur taux brut de scolarisation au cours des années 80 et même 90. Par ailleurs, on peut comprendre que les projections de l'Unesco pour ces pays aient été assez pessimistes à cause de cette tendance à la baisse, dans une situation économique et politique difficile ; il était permis de penser qu'il leur serait, à n'en plus douter, difficile de doubler le taux net de scolarisation en l'an 2000 comme l'avait réclamé MINEDAF VI en 1991, même si une expansion continue de la scolarisation et une amélioration partielle de la situation des filles étaient tout à fait faisables.

2. Les pays à basse scolarisation

Tableau 1.4 : Taux de scolarisation et proportion de filles dans les pays à basse scolarisation
Source : op. cit.

	Taux brut de scolarisation				Proportion de filles			
	1980	1988	1992	2000	1980	1988	1992	2000
Burundi	26	70	69	69	39	44	45	45
Centrafrique	71	65	68	68	37	38	39	39
Guinée Bissau	68	60		59	32	36		36
Mauritanie	37	51	62	55	35	41	44	43
Rép Unie de Tanzanie	93	69	69	69	47	50	49	49
Sénégal	46	58	59	59	40	41	42	42
Sierra Léone	52	54	48	48	42	42	41	41
Soudan	50	49	51	49	40	41	43	43

La plupart de ces pays avaient en moyenne entre 40 et 49 % de taux net de scolarisation en 1988 ; pour tous, les projections de l'Unesco ne prévoyaient aucun changement significatif ni dans les effectifs, ni dans la participation des filles, entre 1992 et l'an 2000 ; pour eux, l'objectif proposé par MINEDAF (1991) était de tendre vers un taux net de scolarisation de 75 % en l'an 2000 ; même si cette proposition semblait être ambitieuse pour la plupart sinon pour tous ces pays, pour certains d'entre eux comme la Mauritanie et le Sénégal, il était sans doute légitime de se permettre un certain optimisme ; en effet, tous deux ont, à l'instar de leurs voisins du Sahel, (pays à scolarisation très basse) augmenté leur taux brut de scolarisation au cours des années 80 et même 90.

C'est ce qui explique que notre pays ait réalisé en 1999/2000, un taux brut de scolarisation à l'élémentaire de 68,3 % (DPRE, 1999/2000).

En comparant les données des tableaux 1.3 et 1.4, nous remarquons qu'en ce qui concerne les taux bruts de scolarisation, tous les indicateurs du Tchad sont supérieurs à ceux de la Mauritanie ; par contre la tendance est inversée en faveur de la Mauritanie quant à la proportion de filles scolarisées : le critère déterminant le classement des pays au niveau de l'un ou l'autre des tableaux ci-dessus cités semble donc être la valeur de la variable « proportion de filles scolarisées ».

3. Les pays à scolarisation moyenne

Tableau 1.5 : Taux de scolarisation et proportion de filles dans les pays à scolarisation moyenne
Source : op. cit., p. 17

	Taux brut de scolarisation				Proportion de filles			
	1980	1988	1992	2000	1980	1988	1992	2000
Bénin	64	67	66	61	32	34	34	34
Comores	88	75	79	75	42	44	45	44
Côte d'Ivoire	79	74	69	69	40	41	42	42
Gambie	51	62	69	66	35	39	41	40
Ghana	80	73	74	77	44	45	45	45
Madagascar	142	97	79	92	49	49	49	49
Malawi	60	64	66	66	41	45	45	45
Maroc	83	68	69	72	37	39	41	42
Mozambique	99	68	60	66	42	44	43	43
Nigéria	104	73	76	71	43	42	44	44
Ouganda	50	80	80	81	43	45	45	45
Rwanda	63	72	77	71	48	50	50	50
Zaïre	92	76	70	76	42	42	43	43

Ce groupe est composé de treize pays dont le taux net de scolarisation était situé entre 50 % et 70 % en 1988 ; la MINEDAF VI leur avait fixé l'objectif d'atteindre un taux brut de scolarisation de plus de 80 % en l'an 2000.

Pour 5 d'entre eux, le taux brut de scolarisation a baissé depuis 1988 ; il s'agit de la Côte-d'Ivoire, du Ghana, de Madagascar, de Mozambique et du Zaïre ; par contre, dans 7 autres pays, le taux brut de scolarisation a augmenté depuis 1988 (Comores, Gambie, Ghana, Malawi, Maroc, Nigéria, Rwanda).

Selon les projections de l'Unesco, seuls deux pays (Madagascar et Ouganda auraient un taux brut de scolarisation de plus de 80 % en l'an 2000 ; cependant, elles (les projections de l'Unesco) n'ont pas tenu compte des réalisations de taux brut de scolarisation notées en Gambie et au Malawi entre 1980 et 1992, reflétant des progrès considérables ; il en serait de même pour le Ghana et le Nigéria où la tendance décroissante des années 80 a été inversée : pour tous ces pays, l'objectif de 80 % de taux net de scolarisation en l'an 2000 semblait presque réalisable.

4. Les pays à forte scolarisation

Tableau 1.6 : Taux de scolarisation et proportion de filles dans les pays à forte scolarisation

Source : op. cit., p. 18

	Taux brut de scolarisation				Proportion de filles			
	1980	1988	1992	2000	1980	1988	1992	2000
Algérie	94	93	99	98	42	45	45	47
Angola	175	105	91	99	47	46	48	48
Botswana	92	111	116	118	54	52	51	50
Cameroun	98	102	101	101	45	46	46	46
Cap Vert	114	116	116	112	49	49	49	50
Egypte	78	96	101	105	40	44	45	46
Ile Maurice	98	105	106	104	49	49	49	49
Kenya	115	96	95	95	47	48	49	49
Lesotho	102	111	106	110	59	55	54	53
Namibie		126	124	119		52	50	52
Swaziland	103	104	115	109	50	50	49	50
Togo	118	103	111	111	38	39	39	39
Tunisie	103	113	120	118	42	45	47	48
Zambie	90	97	92	90	47	48	48	48
Zimbabwe	85	128	119	121	48	49	48	49

Pour ce dernier groupe de 19 pays dont le taux net de scolarisation était supérieur à 70 % en 1988, l'objectif était de tendre vers la scolarisation universelle (100 %) en l'an 2000.

Nous constatons que dans la plupart de ces pays, la scolarisation universelle a été presque (ou effectivement) réalisée depuis 1988 ; ceci avait laissé présumer que la scolarisation universelle était réalisable pour la plupart des pays de ce groupe. De plus, les projections de l'Unesco avaient laissé penser qu'en l'an 2000 l'équité garçons-filles serait réalisée dans ces pays.

La comparaison des données ci-dessus montre une situation des taux bruts de scolarisation à l'avantage des pays anglophones par rapport aux pays francophones d'Afrique subsaharienne.

De même, les pays anglophones remportent la palme devant leurs homologues francophones pour ce qui est de la gestion des dépenses d'éducation au niveau de leurs systèmes éducatifs respectifs.

En effet dans leur analyse économique des systèmes éducatifs africains, Mingat et Suchaut (2000) ont fait remarquer la faiblesse de l'efficacité dans les pays francophones par rapport aux groupes anglophones.

2. Les dépenses d'éducation

Au demeurant, Mingat et Suchaut (2000), après avoir mis en regard le développement quantitatif des systèmes d'une part et les ressources mobilisées d'autre part, affirment qu'il n'est pas convenable de penser qu'un système (ou une institution) de formation était d'une qualité d'autant plus élevée qu'il (elle) coûtait plus cher. En effet, d'après ces deux auteurs, ce n'est pas la quantité des ressources financières qui détermine la qualité des

apprentissages dans un système (ou une institution) donné (e), et à dépenses égales, les résultats peuvent être inégaux d'un système à un autre.

A titre illustratif, le tableau ci-dessous indique le rapport entre la durée moyenne de scolarisation et le pourcentage des dépenses publiques d'éducation en PIB de 1975 à 1993 dans les pays d'Afrique subsaharienne ayant une population supérieure à 2 millions d'habitants et dont le PIB par tête est inférieur à 2000\$US en 1993.

En mettant en relation la durée moyenne de scolarisation et la part des dépenses publiques d'éducation dans le PIB, on observe des variétés importantes d'un pays à l'autre, d'une aire linguistique à l'autre. En effet les données du tableau laissent apparaître la faible efficience des dépenses d'éducation des pays d'Afrique francophone par rapport à leurs homologues anglophones ; pour réaliser les mêmes résultats quantitatifs, généralement le pourcentage de budget que le premier groupe de pays alloue à l'éducation s'avère nettement plus important que celui engagé par le second groupe. On peut citer entre autres l'exemple de l'Ouganda et de la Côte-d'Ivoire : pour faire bénéficier d'une durée de scolarisation de 6ans, l'Ouganda ne réserve que 2 % de son budget à l'éducation alors que la Côte d'Ivoire utilise 7 % de son PIB.

Tableau 1.7 : Rapport entre durée moyenne de scolarisation et dépenses publiques d'éducation
 Source : Les systèmes éducatifs africains Une analyse économique comparative (Mingat ; Suchaut, 2000, Annexe)

Pays et groupes de pays	Durée moyenne de scolarisation (années)			% Dépenses publiques d'éducation dans PIB		
	1975	1985	1993	1975	1985	1993
Afrique francophone	3,87	4,78	4,85	3,73	3,29	3,82
Sahel	1,94	2,68	3,22	3,20	3,02	3,04
Burkina Faso	1,05	2,11	2,86	2,00	2,30	2,70
Mali	1,88	1,83	1,94	5,00	3,40	2,80
Niger	1,28	1,93	2,26	2,40	3,10	3,10
Sénégal	3,16	4,41	4,83	3,40	4,20	4,20
Tchad	2,32	3,09	4,21		2,10	2,40
Côte	4,67	5,43	5,53	4,50	5,27	5,53
Bénin	3,74	5,60	5,00	3,70		
Côte-d'Ivoire	4,79	5,98	5,91	6,30	7,50	7,50
Guinée	2,88	3,01	3,39		3,30	2,40
Togo	7,25	7,11	7,81	3,50	5,00	6,70
Centre/Est	4,96	6,10	5,75	3,70	2,53	3,50
Burundi	1,41	3,42	4,65	2,80	2,50	3,70
Cameroun	6,59	7,80	8,12	3,90	3,00	3,70
Madagascar	5,87	8,15	4,96	2,50	2,90	
Rép. Centrafricaine	4,95	5,72	5,15	4,90	2,60	2,80
Rwanda	4,10	4,85	6,01	2,30	3,20	3,80
Zaire	6,82	6,65	5,64	5,80	1,00	
Afrique anglophone	5,48	7,18	7,48	4,63	4,01	4,13
Côte	4,71	6,56	6,35	4,93	2,07	2,25
Ghana	6,87	7,41	7,12	5,90	2,60	3,10
Nigéria	3,74	6,76	7,14	5,50	1,20	
Sierra Léone	3,52	5,51	4,80	3,40	2,40	1,40
Centre/Est	5,86	7,48	7,97	4,48	4,98	4,91
Afrique du Sud			11,72			7,00
Kenya	8,86	8,80	8,49	6,30	6,40	5,40
Malawi	4,62	4,98	5,63	2,40	3,50	3,30
Ouganda	3,34	5,58	5,60	2,50	3,10	2,00
Tanzanie	3,90	5,44	5,21	5,40	3,50	5,00
Zambie	7,60	7,95	7,78	6,70	4,60	2,60
Zimbabwe	6,83	12,16	11,33	3,60	8,80	9,10
Autres pays	3,48	3,56	3,36	2,7	3,0	5,65
Angola		5,28	4,51			5,10
Ethiopie	1,51	2,90	2,06	3,30	4,30	6,20
Mozambique	5,31	4,84	3,50		4,20	
Somalie	3,62	1,23		2,10	0,50	

Par ailleurs, selon le rapport sur l'état de l'éducation en Afrique (Unesco,1995), si « pendant les années 70, l'école africaine avait réalisé des performances remarquables », « pendant la décennie 80, cette excellente base a été ébranlée du fait de la crise économique ». Entre autres maux des systèmes éducatifs africains, De Ketele (1994) souligne :

- une pénurie d'enseignants principalement dans les disciplines scientifiques et technologiques,
- la faiblesse des performances scolaires (surtout scientifiques) par rapport au reste du monde,
- une absence quasi totale de formation continuée,
- un manque de compétences au niveau du personnel administratif et de supervision, l'empêchant de bien accomplir ses tâches de gestion, de contrôle et d'évaluation,
- des taux de redoublement et/ou d'abandon élevés en plus d'un faible taux de scolarisation.(Illustration : voir tableau ci-après)

Tableau 1.8 : Taux de redoublements moyens au niveau primaire par groupes de pays

Source : Les systèmes éducatifs africains Une analyse économique comparative (Mingat, Suchaut, 2000 p.154)

	<i>Années 80</i>	<i>Années 90</i>
Pays de l'O.C.D.E.	3,4	2,4
Pays d'Asie	13,5	10,3
Pays d'Afrique	18	18,1
.Afrique Francophone	23,6	23,7
Sahel	20,2	21,4
Côte	24,5	25,2
Centre-Est	25,8	24,7
.Afrique Anglophone	6,8	7,1
Côte	5,7	1,5
Centre-Est	7,3	8,7
Pays d'Amérique Latine	12,8	10,2
Pays du Moyen-Orient	13,5	10

Sur ce tableau sont mentionnés les taux de redoublement de différents groupes de pays du monde pendant les années 80 et 90. Outre les pays de l'O.C.D.E. qui ont en moyenne des taux de redoublement très faibles, la fréquence des redoublements dans les années 90 est en moyenne de l'ordre de 10 % dans toutes les régions du monde à l'exception des pays d'Afrique où le taux moyen relevé est de plus de 18 %.

Mieux, pour ce qui concerne le continent africain plus particulièrement, les pays francophones constituent une exception regrettable par l'ampleur de leur taux de redoublement ; ils (les taux de redoublement) sont en moyenne supérieurs à 20 % et peuvent même aller jusqu'à 30 % dans certains pays. Par contre la situation est nettement meilleure en Afrique anglophone où le taux de redoublement est en moyenne de l'ordre de 7 %.

Par ailleurs, malgré l'importance relative de la part des ressources publiques investies dans l'éducation en Afrique subsaharienne (Acct, Diabomba, 1992), la croissance rapide des effectifs scolaires y a de loin dépassé le rythme des investissements dont la valeur réelle a été considérablement réduite par des taux relativement élevés d'inflation.

Il en résulte alors que dans la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara, on constate un déficit important en salles de classe et en équipements scolaires (mobiliers, matériels

didactiques etc.) qui se fait sentir au niveau du rendement des systèmes éducatifs du continent.

Par ailleurs, dans le Rapport sur l'état de l'éducation en Afrique (1995), la démographie du continent, dans sa structure actuelle, constitue une contrainte du fait de l'écart entre la croissance démographique et la croissance économique.

De 642 Millions d'habitants en 1990, la population totale de l'Afrique était estimée à 739 Millions en 1995 ; avec un taux de croissance démographique le plus élevé au monde, 2,95% entre 1985 et 1990, 3,08% entre 1990 et 1995, estimé à 3,18% entre 1995 et l'an 2000 (Nations-unies, 1992), on estime qu'en l'an 2025 la population totale de l'Afrique doublerait par rapport à 1992 et représenterait alors 19% de la population mondiale n'eût été l'apparition du VIH/SIDA.

En effet, les prévisions démographiques ci-dessus devraient être revues à la baisse tant selon l'UNESCO (1995), la pandémie du SIDA¹⁵ est en train de réduire les progrès qui avaient été réalisés en matière d'espérance de vie à la naissance.

Cette forte croissance démographique n'explique-t-elle pas entre autres, l'accroissement du nombre d'enfants non scolarisés et du nombre d'adultes analphabètes ?

En outre, bien qu'il connaisse une diminution respectivement aux trois niveaux d'enseignement, le taux annuel de croissance des effectifs progresse moins rapidement au primaire que dans les deux autres degrés.

Pourtant selon Orivel (1994, p.35), "la plupart des analyses récentes relatives à l'évolution des effectifs par niveaux ..., soulignent en le regrettant le fait que l'enseignement primaire ait un taux de croissance plus faible que celui des niveaux suivants, alors que logiquement, il devrait bénéficier d'une forte priorité. Cette priorité résulte d'arguments économiques (le taux de rendement de l'éducation serait le plus fort à ce niveau), éthiques (il n'est pas équitable d'offrir à certains une éducation secondaire ou supérieure fortement subventionnée par des fonds publics tant qu'une proportion importante des classes d'âge éligibles à l'enseignement primaire en reste exclue), et politiques (les diplômés du secondaire ou du supérieur sont confrontés à un chômage croissant dans leur pays et sont de plus en plus tentés par une émigration vers les pays du Nord, privant ainsi les pays du Sud d'un capital humain chèrement payé mais dont la productivité bénéficie à d'autres)".

¹⁵ Ayant été portée à la connaissance du public au milieu des années 80, la pandémie du Sida a très vite atteint des proportions alarmantes ; déjà en 1992, on estimait les cas d'atteintes au VIH entre 12 à 13 millions à travers le monde (UNESCO, 1995).

Environ 50 % des personnes infestées vivent en Afrique, 40 % en Amérique et 10 % dans d'autres régions du globe (UNICEF, 1995).

Il était prévu qu'en l'an 2000, un million de personnes dont 1 enfant sur 3, meurent de Sida. De plus, les 15 pays les plus touchés au Monde par ce fléau sont africains et il est prévu une baisse 12,4 millions (soit 4 %) de leurs populations (Nations Unies, 1992).

3. Conclusion

En Afrique comme partout ailleurs dans le monde, d'importants changements interviennent actuellement dans tous les domaines, aggravés par des disparités tant économiques que sociales.

Concernant le secteur de l'éducation, il est confronté à différents facteurs qui freinent son développement et se répercutent sur sa qualité. Ils ont pour noms la forte croissance démographique du continent, le déséquilibre entre les ressources publiques et les besoins de formation, le lourd fardeau de la dette africaine, les programmes d'ajustement structurel...

Ces différents éléments combinés ont donné naissance aux problèmes cruciaux du système éducatif, à savoir les faibles taux de scolarisation, les disparités dans la répartition garçons/filles, le doute sur la pertinence des programmes d'enseignement, la faible qualité de l'enseignement, la médiocrité de l'environnement éducatif liée à l'insuffisance de mobiliers et de matériels scolaires, l'insuffisance d'ouvrages dans les bibliothèques, la faible motivation des enseignants, l'insuffisance des ressources malgré la part relativement importante des budgets nationaux accordée à l'éducation (Unesco, 1995).

Avec le règne du libéralisme économique actuel, les dispositifs méthodologiques et les considérations conceptuelles dans le domaine des recherches en éducation n'ont cessé d'évoluer.

Jusqu'à un passé récent, de telles études étaient l'apanage des économistes de l'éducation dont les travaux étaient surtout centrés sur les coûts de l'éducation et sur une vision restrictive des produits de l'éducation. De même, selon la Banque Mondiale (1994), la plupart des évaluations de la qualité de l'enseignement en Afrique subsaharienne reposent essentiellement sur des analyses quantitatives des performances actuelles d'un système donné ; or la tendance actuelle, malgré certains problèmes méthodologiques, va dans le sens d'un élargissement des conceptions et d'un enrichissement des études quantitatives par une information qualitative systématique sur la dynamique existant au sein des établissements d'enseignement (Banque Mondiale, 1994). C'est ainsi que sous l'impulsion et avec l'appui des organismes internationaux comme la Banque Mondiale, les chercheurs en sciences de l'éducation ont mis au point des dispositifs méthodologiques pour évaluer le rendement des systèmes éducatifs et fournir des indicateurs qualitatifs susceptibles d'aider à la prise de décision en vue d'une amélioration de la situation.

Ce faisant, les spécialistes internationaux, y compris ceux de la Banque Mondiale, s'accordent actuellement pour situer la problématique de l'information du système éducatif autour de trois concepts clés que sont l'efficacité (interne et externe), l'efficacité et l'équité.

Après avoir décrit et effectué un essai d'analyse de l'éducation en Afrique subsaharienne à la fin du 20ème siècle, dans les pages qui suivent, nous allons nous pencher sur le système éducatif sénégalais à la fin du 20ème siècle et voir comment il se situe dans le contexte global des pays d'Afrique subsaharienne.